

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Histoire

- Université Rennes 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences sociales

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Histoire* de l'Université Rennes 2 comprend une première année commune et trois spécialités au choix des étudiants en deuxième année : la spécialité *Histoire, sociétés, cultures (HSC)* est une spécialité à finalité recherche qui couvre les quatre périodes historiques classiques de l'Antiquité au XXe siècle ; la spécialité *Histoire et relations internationales et inter-culturelles (RII)* qui est centrée sur la recherche sur l'histoire des relations internationales et, plus précisément, sur les relations que les sociétés mondiales (aires culturelles) entretiennent les unes avec les autres dans notre monde contemporain et jusqu'à nos jours. Enfin, une spécialité à finalité professionnelle, *Médiation du patrimoine en Europe (MPE)* qui vise à offrir aux étudiants souhaitant faire carrière dans les métiers du patrimoine, une formation centrée sur les enjeux de la médiation et de la valorisation patrimoniale à l'échelle des pays européens. Ces trois spécialités ont une base commune qui permet de mobiliser de nombreuses synergies. Par ailleurs, les trois spécialités sont liées avec la licence *Histoire* avec laquelle il existe une articulation.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Histoire* de l'Université Rennes 2 est porté par une équipe pédagogique de haut niveau et très impliquée. Il s'appuie sur deux unités mixtes de recherche (UMR) qui mettent à disposition des étudiants, leurs réseaux, leurs ressources et leurs savoir-faire. Il s'agit là de trois spécialités dynamiques et porteuses dont on suppose qu'elles ne sont pas entièrement déconnectées du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* puisqu'il existe des passerelles avec celui-ci. C'est la spécialité *MPE* qui renforce la dimension professionnalisante qu'offre le master *Histoire*. On notera que l'implication de l'équipe enseignante, à tous les niveaux, est optimale, tant sur la dimension recherche que dans les partenariats à l'étranger qui laissent aux étudiants la possibilité de poursuivre ou compléter leur cursus à l'étranger. En effet, entre 7 et 15 % d'entre eux pour les spécialités recherche et 20 % pour la spécialité *MPE* passent un semestre, voire plus, à l'étranger. Par ailleurs, le nombre de liens tissés avec les acteurs locaux et régionaux permet aux étudiants de la spécialité *MPE* de bénéficier de contacts et de formations avec des professionnels liés aux métiers qu'ils envisagent de faire et de bénéficier de stages conventionnés avec l'Université. Cette dernière spécialité, en dépit d'une concurrence régionale forte, a su trouver une niche intéressante qu'il lui reste à exploiter. Les effectifs des trois spécialités cumulées se sont stabilisés autour de 270 étudiants, ce qui est remarquable, tout en sachant que 150 sont inscrits en première année de master (M1, qui est en tronc commun) et que 120 sont inscrits en deuxième année de master (M2). Même si l'on ne connaît pas les chiffres d'abandons du cursus ou de réorientations, le taux de réussite est satisfaisant. Par ailleurs, le taux d'insertion professionnelle est lui aussi satisfaisant (75 %), sauf dans le cas de la spécialité *MPE* où ils sont décevants (66 %).

Quelques points d'attention méritent toutefois d'être soulevés. Premièrement, une surcharge de travail, en particulier dans le cadre du M1 tronc commun qui nécessite trois mois supplémentaires, les mois d'été, pour boucler l'année (seuls 5 % des étudiants réussissent en première session en juin). Par ailleurs, si l'articulation entre le M1 et les spécialités à finalité recherche ne pose pas de problème, ce n'est pas le cas de la spécialité à finalité professionnelle *MPE*. La question de l'harmonisation des spécialités reste d'ailleurs un problème. Enfin, la place du numérique est insuffisante et le conseil de perfectionnement n'est en place que pour une seule spécialité et non au niveau de la mention.

Points forts :

- Equipe pédagogique de qualité et très impliquée.
- Fort adossement à la recherche.
- Bonne mobilité internationale des étudiants.
- Bonne insertion professionnelle des spécialités à finalité recherche.
- Formation attractive avec des effectifs très élevés.

Points faibles :

- Charge de travail trop importante en M1.
- Place du numérique insuffisante.
- Absence de conseil de perfectionnement de mention et pas de dispositif d’autoévaluation de la formation par les étudiants.

Recommandations :

Les points forts cités plus haut sont d’autant plus à relever que la concurrence est rude à l’échelle régionale et va se renforcer dans le cadre de la communauté d’universités et d’établissements (ComUE) Université Bretagne Loire (UBL). On notera qu’il s’agit d’une formation dynamique qui a bien tenu compte des propositions et recommandations que lui avaient faites l’agence de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur (AERES). Il faut continuer sur cette lancée. Cependant, on peut déplorer quelques dysfonctionnements auxquels il faudrait remédier. Si la mobilité estudiantine est réelle, elle pourrait être renforcée, peut-être en développant davantage la formation linguistique qui n’est pas toujours obligatoire et n’est pas renforcée sauf dans la spécialité *MPE*. C’est encore plus flagrant lorsque l’on s’attache à comprendre la place du numérique dans les trois parcours qui reste, sur ce point uniquement, en deçà de ce qui peut se faire ailleurs. Il serait également souhaitable que la formation se dote d’un conseil de perfectionnement au niveau de la mention.

Pour résumer, cette formation de haut niveau, très attractive et dynamique, qui ne présente pas de points faibles majeurs (excepté peut-être dans le domaine du numérique) doit continuer de se renforcer.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le master Histoire se décompose en trois spécialités : 1) <i>Histoire, sociétés, cultures (HSC)</i> ; 2) <i>Histoire et relations internationales et interculturelles (RII)</i> ; 3) <i>Médiation du patrimoine en Europe (MPE)</i>. Si les deux premières visent à préparer les étudiants à la recherche et par la recherche, en revanche, la troisième a une finalité professionnalisante en cherchant à former les étudiants aux métiers de la médiation culturelle (musées, associations, guides conférenciers, animateurs du patrimoine, chargé de mission auprès de collectivités locales) avec une réelle ouverture sur ces questions à l’échelle européenne.</p> <p>Le M1 est articulé entre un tronc commun (compétences spécifiques à la discipline historique et compétences transversales) et des cours au choix préfigurant la spécialité du M2. Le cursus est classique et bien adapté aux objectifs de la formation. Il a déjà été amorcé dès la troisième année de la licence <i>Histoire</i> dont on notera la bonne articulation au master <i>Histoire</i>.</p> <p>Très classiquement, les étudiants inscrits dans les spécialités <i>HSC</i> ou <i>RII</i> travaillent sur archives et doivent rédiger en deux ans un mémoire de recherche (avec présentation d’un mémoire d’étape en fin de M1) ; ceux qui suivent la spécialité <i>MPE</i>, présentent en fin de M1 un mémoire de recherche alors qu’en M2 la validation se fait autour d’un stage obligatoire au quatrième semestre (S4) suivi d’une soutenance du rapport de stage</p>
---	--

	<p>devant un jury académique et professionnel.</p> <p>Si l'articulation entre les deux spécialités « recherche » est évidente, la place de la spécialité MPE dans la formation est plus problématique. En effet, le tronc commun du M1 est essentiellement orienté recherche et ouvre peu à la professionnalisation que les étudiants découvrent réellement en M2 MPE.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est adossée de façon étroite à deux unités mixtes de recherche (UMR) : le Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO, UMR 6258 CNRS - multi-sites, Le Mans, Angers, Rennes 2, Lorient) et le Centre de recherche en archéologie, archéosciences, histoire (CReAAH, UMR 6566 CNRS, Universités de Rennes 1 et Rennes 2, Nantes, Le Mans, Ministère de la Culture et de la communication, et Institut de recherches archéologiques préventives - INRAP). Ces deux unités mixtes de recherche, renommées, sont les pierres d'angle des deux spécialités recherche (<i>HSC</i> et <i>RII</i>). Par ailleurs, des enseignants de l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes rattachés au CRAPE (Centre de recherches sur l'action politique en Europe) interviennent dans la spécialité <i>RII</i>.</p> <p>La spécialité MPE s'inscrit dans une concurrence régionale réelle puisque d'autres masters orientés vers le patrimoine existent au sein de la ComUE Université Bretagne Loire. De fait, la spécialité MPE de Rennes 2, même si elle met en avant la médiation et l'ouverture européenne, a peut-être du mal à affirmer sa spécificité et donc une plus grande attractivité. Pour tenter d'y remédier, des partenariats avec le master patrimoine de l'Université de Paderborn (Allemagne) ont été mis en place et visent précisément à donner à MPE plus de visibilité et accroître sa dimension « européenne ». Par ailleurs, les responsables de la spécialité MPE ont établi de nombreux partenariats avec les acteurs locaux et régionaux, notamment dans le cadre des stages étudiants conventionnés par de nombreuses interventions de professionnels extérieurs en M2.</p> <p>En revanche, on ne sait pas si des partenariats ont été tissés localement ou à l'échelle régionale, y compris dans le cadre de la ComUE UBL pour les deux spécialités recherche <i>HSC</i> ou <i>RII</i>.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La formation bénéficie des compétences d'une équipe pédagogique importante, reconnue et très impliquée. On comptabilise 31 intervenants en M1, dont 25 enseignants-chercheurs (EC) historiques (10 professeurs - PR, 11 maîtres de conférences - MCF, 4 attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER) auxquels s'ajoutent 12 intervenants extérieurs à l'établissement (dont six enseignants de l'IEP de Rennes). L'équipe pédagogique est tout aussi nombreuse en M2, dans chacune des trois spécialités (pour la spécialité MPE, on compte 16 professionnels extérieurs ce qui est une réelle valeur ajoutée à la formation). A cela s'ajoutent les EC qui n'interviennent pas dans les cours mais qui assurent la direction de mémoires. Tous les EC sont rattachés aux deux UMR précités et ceux de l'IEP à l'équipe d'accueil CRAPE.</p> <p>Le pilotage du master <i>Histoire</i> est assuré par le responsable de la mention (qui est aussi le responsable de la spécialité <i>HSC</i>), et les responsables des spécialités <i>RII</i> et <i>MPE</i>. Des commissions pédagogiques existent pour le M1 et pour chaque spécialité en M2, sans que l'on sache qui les composent ni si des représentants étudiants en font partie, ce qui est pourtant important.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation, quelle que soit la spécialité, est attractive et connaît des effectifs importants et en hausse (247 étudiants en 2011 pour l'ensemble de la formation et 279 en 2014, soit une hausse des effectifs de 13 %). Les effectifs semblent stabilisés depuis 2013 autour de 270, le gros des étudiants étant inscrits en M1. En M2, on compte environ 50 étudiants en <i>HSC</i>, 50 en <i>RII</i> et une vingtaine en <i>MPE</i>, ce qui fait un total de 120, ce qui est un bel effectif et permet de déduire qu'il y en aurait 150 en M1. Le taux de réussite est biaisé par le faible nombre d'étudiants en <i>MPE</i> (qui s'explique par la volonté de limiter les effectifs afin de favoriser, à la sortie de la formation, les débouchés). De fait, le taux de réussite est positif et se situe autour de 75 % à la fin du M1 comme à la fin du M2. Cependant, les chiffres varient selon les spécialités à la fin du M2 : 100 % pour <i>MPE</i>, mais seulement 60 à 70 % pour les deux spécialités recherche. Cela s'explique peut-être par un taux d'abandon relativement élevé ou par le fait que les étudiants n'ont pas le niveau requis pour continuer en M2, ce qui est classique en master recherche en histoire. Par ailleurs, une part importante des étudiants passent entre le M1 et le M2 les concours du secondaire (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, CAPES, et/ou Agrégation), ce qui fausse partiellement la</p>

	<p>lisibilité de l'enquête. On ne dispose pas de chiffres précis sur les diplômés intégrant un doctorat et le nombre d'allocations de recherches dispensées, ce qui est regrettable, surtout pour les spécialités à finalité recherche.</p> <p>Les études statistiques concernant l'insertion professionnelle des diplômés (30 mois après l'obtention du master) fournies par l'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) sont précises et significatives (75 % des étudiants ont participé aux enquêtes). Le taux d'insertion est globalement bon puisque près de 70 % des diplômés ont effectivement trouvé un emploi, et la moitié d'entre eux un emploi stable (cadre supérieur et profession intermédiaire, dans les secteurs de l'enseignement et des arts et spectacles principalement). Les débouchés arts & spectacles sont étonnants car peu attendus compte tenu de l'offre de formation. Ces chiffres sont encore meilleurs pour les deux spécialités recherche ; ils sont en revanche plus inquiétants pour la spécialité <i>MPE</i>, pourtant directement professionnalisante : un taux d'emploi de 66 %, dont un tiers seulement en emploi stable (professions intermédiaires). Il faudrait affiner l'enquête et essayer de comprendre pourquoi une formation professionnalisante donne de tels résultats. C'est une sonnette d'alarme qu'il va falloir entendre.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation s'appuie sur deux grosses UMR très dynamiques et reconnues (CReAAH et CERHIO) et l'équipe d'accueil du CRAPE (IEP) qui font bénéficier les étudiants de leurs structures (bibliothèques), de leurs réseaux (sites internet) et des manifestations qu'elles organisent (journées d'études, colloques, etc.), via les réseaux internationaux de la recherche.</p> <p>La recherche à une place centrale dans les spécialités <i>RII</i> et <i>HSC</i>, dont l'objectif principal est de former à la recherche par la recherche. La conception, l'élaboration, la rédaction et la soutenance du mémoire (environ 150 pages) est au cœur de la formation durant les deux années du master. En outre, en <i>HSC</i>, une unité d'enseignement (UE) de préprofessionnalisation « pratique de la recherche » offre aux étudiants l'occasion de mener à terme un projet tuteuré (rédiger un article scientifique, organiser une journée d'étude, recenser un ouvrage, etc.). Il est regrettable que de telles initiatives n'existent pas en <i>RII</i>.</p> <p>En <i>MPE</i>, la recherche est présente en M1 (mémoire de recherche en un an soutenu à la fin de l'année) mais elle ne l'est plus en M2 puisqu'au mémoire de recherche est substitué le rapport de stage. Par ailleurs, la question du patrimoine n'est pas un axe de recherche dans les deux UMR précitées. Le dossier identifie là un point faible qui nuit à la cohésion entre les trois spécialités et pousse à une autonomisation de la formation professionnalisante.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La question de la professionnalisation est surtout présente en <i>MPE</i> où, lors du M2, 95 % des cours sont assurés par des professionnels non universitaires, issus pour beaucoup du monde culturel et socio-économique local et régional.</p> <p>Elle l'est logiquement beaucoup moins en <i>HSC</i> (ou toutefois l'UE « pratique de la recherche » permet aux étudiants d'aborder des aspects concrets des métiers de la recherche) et encore moins en <i>RII</i> où en M2, la totalité des UE prend la forme de cours traditionnels. Il faudrait développer la préprofessionnalisation dans cette spécialité (au moins sur le modèle de ce qui est fait en <i>HSC</i>) et assurer des liens avec le master <i>MEEF</i> puisque la recherche ne va pas sans l'enseignement. De même, les contacts avec les milieux non-universitaires semblent très réduits dans ces deux spécialités à finalité recherche, ce qui est dommage, car le suivi des diplômés montre bien que beaucoup d'entre eux trouvent effectivement du travail en dehors du monde de la recherche, paradoxalement davantage que les étudiants de la spécialité professionnelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets sont présents en M2, en <i>HSC</i> (pratique de la recherche) comme en <i>MPE</i>, mais pas en <i>RII</i>.</p> <p>Un stage professionnalisant de deux à trois mois est imposé en M1 et il est suivi en M2 d'un stage obligatoire de quatre à six mois durant le S4 de la spécialité <i>MPE</i>. Les étudiants effectuent le plus souvent leur stage - toujours conventionné - dans l'environnement local et régional, mais environ 20 % partent à l'étranger. Le tutorat du stage est assuré par un</p>

	<p>EC et trois ou quatre professionnels extérieurs. Le responsable du stage, un professionnel extérieur, est invité à la soutenance.</p> <p>Les stages sont optionnels en <i>HSC</i> et <i>RII</i>; même s'ils sont vivement recommandés, peu d'étudiants en profitent : quatre seulement en <i>HSC</i> et deux en <i>RII</i> (pour 2013-2014). On ne sait pas par ailleurs où ont lieu ces stages : en laboratoire ou ailleurs.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'enseignement des langues dans la formation n'est pas son point fort en dépit d'une formation en langue poussée en licence <i>Histoire</i> et l'accès au test internationaux de langage de type TOEFL (<i>Test of english as a foreign language</i>), qui peuvent et doivent profiter aux étudiants en master. Ce n'est cependant pas une raison de ne pas renforcer la formation linguistique. Il existe des cours de langue étrangère obligatoires en M1 (mais uniquement 1 heure par semaine) ; ils sont obligatoires en M2 <i>RII</i> mais dispensés par l'IEP alors qu'ils sont facultatifs en M2 <i>HSC</i>. En revanche, l'enseignement des langues est renforcé en M2 <i>MPE</i> (2 heures/semaine + une seconde langue facultative). Par ailleurs, dans cette dernière spécialité, le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est obligatoire.</p> <p>En dépit de nombreuses conventions avec des universités à l'étranger, peu d'étudiants étrangers intègrent le master <i>Histoire</i> (sept seulement en 2013 et trois en 2014 sur 270). En revanche, les étudiants de l'Université Rennes 2 partant à l'étranger sont nombreux : 15 en M1 (12 %), 7 en M2 <i>HSC</i> et M2 <i>RII</i> (7 %, essentiellement en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique Latine).</p> <p>La place de l'international est encore plus élevée en <i>MPE</i>, où environ 20 % des étudiants partent faire leur stage à l'étranger (essentiellement en Europe, en Turquie et en Amérique Latine). La question du financement de ces mobilités n'est pas abordée par le dossier. On ne sait pas si les étudiants bénéficient d'une bourse à la mobilité.</p> <p>Un séminaire européen de deux à trois jours réunit annuellement des EC, des professionnels et des étudiants du patrimoine, ce qui est un vrai lieu d'échanges international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est non sélectif en M1. Une commission pédagogique étudie en outre les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE). L'entrée en M2 <i>HSC</i> et M2 <i>RII</i> requiert la validation du M1 (sans note minimale au mémoire) et l'accord d'un directeur de recherches. L'entrée en M2 <i>MPE</i> est sélectif (20 places) : des étudiants d'autres universités peuvent accéder directement en M2 <i>MPE</i> mais sur dossier (sans que des chiffres précis soient fournis).</p> <p>Des passerelles existent à l'issue du M1 pour permettre à des étudiants ayant suivi les cours les pré-orientant dans une spécialité de s'inscrire en M2 dans une autre spécialité. Il est également possible, à l'issue du M1, de s'orienter vers un master <i>MEEF</i> (le mémoire de recherche de l'étudiant ne sera pas alors un simple mémoire d'étape mais une recherche aboutie réalisée en un an, ce qui constitue un travail lourd et difficilement conciliable avec les autres obligations du master). Cependant, là encore, les chiffres ne sont pas fournis.</p> <p>Une demi-journée est organisée en troisième année de licence pour informer les étudiants de licence de l'organisation du master <i>Histoire</i> et des débouchés qu'il procure. Il n'existe pas, semble-t-il, de dispositif de mise à niveau durant les deux années du master.</p> <p>Le recrutement se fait donc essentiellement parmi les étudiants de licence <i>Histoire</i> de Rennes 2, mais il semble s'élargir également à d'autres disciplines et d'autres universités. Cependant, le dossier ne fournit pas de données chiffrées permettant de mieux apprécier l'attractivité de la formation au-delà du département et de la région.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements prennent la forme de cours traditionnels en présentiel avec des cours magistraux (CM) et des travaux dirigés (TD) en M1, ainsi qu'en M2 <i>RII</i>. Ils sont plus diversifiés en M2 <i>HSC</i> et en M2 <i>MPE</i> (conférences, colloques, échanges, projets tuteurés). Il est dommage que le M2 <i>RII</i> ne suive pas l'exemple des autres spécialités et ne propose pas à ses étudiants des séminaires sous forme de journées d'études, les liens avec l'IEP ne les en dispensant pas.</p> <p>La charge de travail est importante, trop peut-être. On est en mesure de s'interroger sur comment les étudiants du M2 <i>MPE</i> peuvent suivre au S4 134 heures (+12) de cours tout en faisant un stage de quatre à six mois et</p>

	<p>en préparant la rédaction d'un mémoire de 150 pages qu'ils soutiendront en fin d'année.</p> <p>Les responsables déplorent (à plusieurs reprises et à juste titre) la disparition depuis 2013 de toute possibilité d'enseignement à distance (via le service universitaire d'enseignement à distance) pour les spécialités recherche (décision de l'Université), enseignement qui avait jusqu'en 2013 contribué au rayonnement du master et, par rebond, de l'Université Rennes 2.</p> <p>Concernant le numérique, il paraît absent du master : le dossier ne mentionne que des initiations aux outils numériques dispensés par la bibliothèque universitaire ou la bibliothèque du CERHIO, non intégrés dans la maquette et ne donnant lieu à aucun crédit européen (ECTS). En revanche, étudiants et EC utilisent une plate-forme numérique pour les cours et les compléments de cours. C'est là clairement un point faible de la formation. Il est étonnant que même en parcours professionnalisant, le numérique soit aussi absent de la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont évalués de façon semestrialisée dans le cadre des différentes UE suivant des modalités propres à chacune d'entre elles (contrôles continus, examens, travaux à domicile). La soutenance des deux mémoires (mémoire d'étape à la fin du M1, mémoire achevé ou rapport de stage à la fin du M2) constitue évidemment une part importante de l'évaluation. A noter que seulement 5 % des étudiants soutiennent en juin leur mémoire de M1, ce qui tendrait à prouver que la charge de cours est trop forte durant l'année, ce qui nécessite le temps estival pour achever la formation. Or ceci n'est pas inscrit dans la maquette de la formation.</p> <p>On relèvera aussi qu'en M2 <i>RII</i>, les étudiants, en plus de leur mémoire principal, doivent également rédiger un « mini-mémoire » sur une thématique évoquée en cours : cela fait beaucoup de mémoires à rédiger ; d'autres formes d'évaluation pourraient être envisagées, peut-être des travaux tuteurés collectifs.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier ne mentionne que le suivi du directeur de recherche à l'égard de ses étudiants (dont la qualité est évidemment très variable d'un étudiant à un autre). Il n'existe pas de guide listant précisément les compétences que chaque étudiant devrait avoir acquises à l'issue de la formation (compétences transversales notamment). Cela pose, comme le dossier le reconnaît, un problème d'harmonisation, et au-delà, la question de l'articulation des spécialités au sein d'une formation cohérente. L'annexe descriptive au diplôme est correctement renseignée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle (OPEIP) collecte des données pour chaque promotion de master. Cela aboutit, après collectes des données, à des statistiques relativement fiables et significatives sur le suivi des diplômés (75 % environ d'entre eux répondent aux enquêtes).</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement pour le M2 <i>MPE</i>, réunissant enseignants, étudiants et personnalités extérieures. Il n'en existe pas pour l'ensemble de la formation (et notamment le M1), ni pour les deux autres spécialités. Là encore se pose la question de l'harmonisation. Il n'existe pas non plus de dispositif d'autoévaluation de la formation par les étudiants.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Sciences sociales
Intitulé du diplôme	Master mention Histoire

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none">• "Charge de travail trop importante en M1" L'équipe pédagogique consciente de la charge de travail en M1 a diminué et le nombre d'heures d'enseignement dans la maquette présentée en vue du nouveau contrat.• "Place du numérique insuffisante" :<ul style="list-style-type: none">- Le rapport ne repère pas certains enseignements (dotés de crédits ECTS) qui font directement place au numérique comme en M1 les enseignements de <i>Recherche documentaire</i> (au S1) et de <i>Traitements de données</i> (aux S1 et 2) avec initiation aux bases de données et à la cartographie.- En spécialité MPE le numérique est intégré dans le bloc <i>outils de la médiation</i> (gestion de projet) et n'apparaît pas en tant que tel. Toutefois, tous les projets réalisés en M1 présentent obligatoirement un volet numérique. Un ingénieur extérieur spécialisé dans les médias et le transmédia numériques assure la formation.- Par ailleurs la réouverture du diplôme à l'enseignement à distance pourrait être un levier pour une nouvelle offre renforçant la place du numérique lors du contrat prochain.• "Absence de conseil de perfectionnement" : Engagement est pris d'en créer pour la mention dans le cadre de la nouvelle accréditation.

Recommandations

Observations	- Formation linguistique à renforcer : un renforcement est prévu dans le nouveau contrat – en particulier en M1 (passage de 1h à 2h d'enseignement de langue chaque semaine).
--------------	---

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Articulation du M1 Histoire et du M2 MPE : L'orientation propre du séminaire patrimoine et les enseignements optionnels spécifiques de M1 relèvent de la pré-professionnalisation ; par ailleurs c'est aussi un des intérêts de la formation que de donner des bases historiques et patrimoniales très solides en première année. Les compétences développées par l'initiation à la recherche sont nécessaire pour un médiateur recruté au niveau master (connaissance des sources, synthèse documentaire, rédaction) Cela permet aussi, à l'inverse, chaque année à des étudiants qui envisageaient le parcours MPE de s'orienter en M2 recherche et certains font ensuite des thèses sur une problématique patrimoniale (deux cas en 4 ans).

Effectifs et résultats	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Lisibilité de l'enquête : C'est le plus souvent après un M2 recherche que les étudiants passent les concours : c'est ce qui explique la difficulté à fournir des chiffres fiables de passage de master en thèse, car il y a généralement une phase d'interruption entre les deux, liée aux concours.

Place de la recherche	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Place du patrimoine comme axe de recherche : Plusieurs enseignants ont dans leur activité de recherche une forte ouverture à la dimension patrimoniale, sur un large spectre thématique et chronologique. On notera que la recherche sur le patrimoine au sein du Cerhio est bien présente dans le bilan soumis à l'HCERES en mars 2016, au titre d'un des sous-axes du laboratoire.

Modalités d'enseignement, place du numérique	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Charge de travail en M2 MPE : Le mémoire à soutenir ne doit pas faire 150 pages, mais seulement 60 environ et peut être soutenu jusqu'en novembre.

Evaluation des étudiants	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • "...temps estival pour achever la formation" : Le fait que 5% seulement des étudiants de M1 soient reçus en 1ère session ne veut pas dire que les étudiants qui n'ont pas été reçus passent leurs "mois d'été" à finir leur M1. En effet, la seconde session d'examen se déroule à la fin du mois de juin (la première en mai). • Présence d'un projet tuteuré en M2 RII : L'évaluation des séminaires sous forme de projets <u>collectifs</u> "tuteurés" sera la règle dans le prochain contrat.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2

